

# Communiqué de presse

## SOCFIN confirme la bonne mise en œuvre de sa gestion responsable

Lundi 5 novembre 2018

Sur base d'informations inexactes, issues d'enquêtes partiales, des ONG tentent de remettre en cause les engagements du Groupe Socfin en matière de gestion responsable, l'accusant à tort d'accaparements de terres, de déforestations et de refus de dialogue.

Toutefois, aucun fait établi n'étaye ces fausses allégations.

Tout d'abord, dans le cadre de son développement, le Groupe Socfin acquiert des plantations existantes ou abandonnées. Les développements « greenfields » sont toujours organisés en accord avec les populations et administrations locales dans le respect des démarches légales nécessaires à l'obtention de terres cultivables.

Par conséquent, les accusations d'accaparements, de privations de terres, de vols dirigées par ces ONG contre le Groupe Socfin sont contraires à la réalité ; une enquête un peu sérieuse aurait permis de le vérifier ; le Tribunal de Grande Instance de Paris<sup>1</sup> l'a confirmé en relevant que ces accusations manquent totalement de fondement et sont diffamatoires.

D'autre part, au Sierra Leone, les partenaires ont déterminé le site de la plantation avec les parties prenantes, ce que confirme l'« *environmental and social due diligence assessment* » réalisé sur la plantation par [ERM](#) à la demande de l'[IFC](#) «*the acquisition process was led by the company in direct negotiation with the Chiefdom leadership and landowners and was conducted in accordance to national law and coordinated with the government. Land owners had the option to not lease land and there are instances where this occurred*».

En outre, le Groupe Socfin s'est pleinement investi dans la « zéro déforestation » ; cet engagement fait partie intégrante de sa politique de gestion responsable et est respecté : « *le Groupe Socfin s'est engagé à identifier, maintenir et protéger les zones à Haut Stock de Carbone (HSC), à Haute Valeur de Conservation (HVC) et de tourbières* ».

Par ailleurs, l'audit externe réalisé chaque année au Sierra Leone par l'agence de protection de l'environnement (EPA) permet de vérifier la conformité des activités et la mise en place égalitaire des programmes RSE de la plantation aux conditions imposées par la licence EIA.

---

<sup>1</sup> Cinq jugements prononcés par la 17<sup>ème</sup> Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, le 29 Mars 2018

Enfin, le Groupe Socfin s'est engagé dans un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes: les organisations de la société civile, des représentants des communautés, des communautés elles-mêmes, des autorités, des partenaires.

Son tableau de bord de transparence est public et est continuellement alimenté, conformément à l'engagement de transparence qu'il a pris.

Le Groupe s'est donc adapté aux enjeux sociétaux en harmonie avec le développement des pays et régions dans lesquels il s'est implanté ; animé par sa volonté d'amélioration continue, le Groupe a développé sa politique de gestion responsable.

A titre indicatif, en 2017, ce sont près de 29 millions d'euros qui ont été consacrés au développement durable de ses activités :

<b>Chiffres clés (2017)</b>			
<b>Santé</b>	104 hôpitaux et dispensaires	361 500 consultations annuelles	422 médecins et infirmiers
<b>Éducation</b>	294 écoles	2 500 professeurs	52 600 élèves
<b>Développement local</b>	6 écoles de saignée & 1 école de mécanicien	2 Écoles Familiales Agricoles : 65 enfants	
<b>Certifications</b>	11 sites RSPO	11 sites ISO 14001	7 sites ISO 9001

Par conséquent, le Groupe Socfin s'insurge contre la remise en question de ses pratiques agronomiques, industrielles, sociétales et environnementales.

Contacts :

[info@socfin.com](mailto:info@socfin.com)

[www.socfin.com](http://www.socfin.com)